

## INSCRIPTIONS pour l'année scolaire 2023/2024

A partir du mercredi 5 avril 2023



Les enfants scolarisés en grande section à la maternelle Paul Martin **sont automatiquement inscrits** à l'école élémentaire Paul Martin pour la rentrée scolaire 2023 (entrée au CP).

Dans les autres cas de figure (emménagement dans la commune et communes associées, passage d'une école privée à l'école publique), **vous devez procéder à une inscription** auprès de l'école.

Pour cela, il vous suffit de **contacter la directrice** (Mme Lagrave) **afin d'obtenir un rendez-vous** :

- par mail : [ce.0790209y@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790209y@ac-poitiers.fr)
- par téléphone : 05 49 81 46 85 (laisser un message avec vos coordonnées si personne ne décroche)

Lors du rendez-vous, **les documents suivants vous seront demandés** :

- livret de famille
- carnet de santé
- certificat de radiation (uniquement pour les élèves venant d'une école élémentaire)

La **restauration scolaire** et l'**accueil périscolaire** sont **accessibles sur place**, dans les mêmes locaux.

**Un transport scolaire** dessert :

- le Grand Mauléon (Rorthais, St Aubin de B, Le Temple, Moulins, La Chapelle-Largeau, Loublande)
- les communes associées (St Pierre des E, La Petite Boissière, St Amand/Sèvre)

Renseignements "cantine / transport scolaire" : **05 49 81 17 00** (mairie de Mauléon)

Renseignements "périscolaire" : **05 49 81 86 31** (Centre Socio Culturel du pays mauléonais)